



CIBLE

Espagne

On attendait, à la suite de la victoire de Syriza en janvier, une large victoire de Podemos aux élections municipales et régionales. Tel n'est pas le cas : les succès de la nouvelle formation politique espagnole à Barcelone et à Madrid ne sauraient faire oublier que le Parti populaire et le Parti socialiste continuent de rassembler plus de la moitié des suffrages exprimés.

Nous pouvons cependant envier les Espagnols autant que les Grecs sur un point majeur : de nouvelles perspectives politiques sont ouvertes dans ces deux pays.

En Grèce, l'aile gauche de Syriza, qui milite pour la sortie de l'euro, progresse et l'idée d'un retour à la drachme chemine dans l'opinion publique.

En Espagne, la campagne pour les élections législatives de novembre permet de militer, au Parti socialiste et à Podemos, pour le renouvellement et la radicalisation des programmes.

Autant le jeu est ouvert en Grèce et en Espagne, autant il est fermé dans notre pays.

François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen représentent trois impasses, dont les centristes et les formations à gauche de la gauche ne peuvent nous faire sortir. Allons-nous en rester là ?

Société

Prisons



& détenus

p. 6-7

Diplomatie

Renouer
avec Poutine

p. 5

Idées

Alain
Besançon

p. 9

Hollande devant l'Histoire

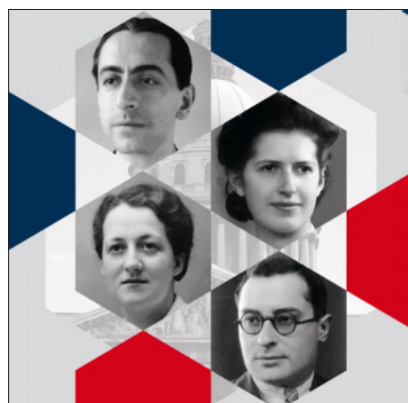
En hommage à Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay, François Hollande a lu le discours du président de la République.

Un discours de bonne et parfois belle facture. Une évocation juste de ces hommes et de ces femmes exemplaires : « *Quatre grandes Françaises et Français qui incarnent l'esprit de la Résistance, l'esprit de résistance.* » Une définition exacte de ce qui les unit : le patriotisme qui donne sens à leur courage. La nation retiendra que Pierre Brossolette, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion et Jean Zay ont été honorés, en son nom, par le chef de l'État, président de la République. C'est là l'essentiel.

Le discours du 27 mai avait aussi valeur de message à l'intention des Français. Patrie. République. Engagement. Courage. Liberté... Tous les mots sont là, manifestement destinés à unir les esprits et à mobiliser les énergies. Nous sommes dans la parole symbolique, concrètement incarnée par celles et ceux qui vont entrer dans « le monument de notre mémoire nationale ». Il faut acquiescer, fermement. Le président de la République s'adresse à la collectivité nationale et à chacun de ses citoyens. Nous devrions nous sentir respectés et incités à dépasser nos querelles. Pourtant, passé le temps de la cérémonie, il y a malaise.

Ce malaise, qui grandit au fil des relectures, tient à l'opposition entre l'homme et la fonction. François Hollande lit le discours du président de la République

mais le discours du président de la République est étranger à la pensée et aux actes de François Hollande. France déclarée coupable des crimes commis par l'Occupant et ses complices. Destruction méthodique de l'œuvre économique et sociale de la Libération. Soumission aux États-Unis, à l'Allemagne, aux organes de l'Union européenne, au Patronat, aux banques... Perpétuation, après Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, d'un régime oligarchique qui est la négation de la République et qui a subverti la Constitution



gaullienne. L'abandon de la souveraineté nationale, le mépris de la souveraineté populaire, la négation de la nation française par le fantasme européiste, l'incompréhension totale de ce qu'est et de ce que pourrait être l'Europe, c'est exactement le contraire de **l'esprit de la Résistance** et de **l'esprit de résistance**.

Il faut aussi revenir sur un passage du discours présidentiel qui nous concerne tout particulièrement : « *Deux hommes, deux femmes, qui incarnent la Résistance. Pas toute la Résistance, la Résistance a tant de visages : des glorieux, des*

anonymes, ces soutiers de la gloire, ces soldats de l'ombre qui ont patiemment construit leurs réseaux. Ces partisans pour qui la défense de la patrie s'ajoutait à l'idéal qui les transcendait. Il y avait des Français, il y avait des étrangers qui étaient venus donner leur sang au sol qui les avait accueillis. La Résistance a tant de martyrs : des fusillés, des déportés, des torturés. Communistes, gaullistes, socialistes, radicaux et même royalistes. Ce qu'ils étaient hier, ils ne se le demandaient plus. Ce qu'ils voulaient être, c'est être tous compagnons de la même Libération. »

Cette vision de la Résistance est conforme à l'histoire, telle qu'elle est en train d'être faite par les historiens. Mais dans l'évocation des tendances politiques, le **même** est de trop quand il s'agit d'évoquer les royalistes. Nous nous méfions ici des pièges de la mémoire partisane - surtout quand il s'agit de la mémoire du royalisme. Aussi prenons-nous appui sur l'histoire dans ce qu'elle a de plus banalement attesté pour affirmer qu'il n'est pas pertinent de suggérer que l'engagement des royalistes dans la Résistance relève de l'incongru, de l'anomalie, de l'inattendu... Pendant la Première Guerre mondiale, les royalistes ont combattu, à tous postes et à tous grades, comme les autres Français dans la même volonté de défendre le territoire national. Le monarchiste Lyautey, pour ne citer que lui, fut bon serviteur de l'État sous la III^e République. Quant à l'engagement des royalistes dans la Résistance voici ce qu'en dit un historien reconnu : « *Ce qui les anime, c'est un patriotisme sans concession et un sens de l'honneur dont la force de l'évidence ne se paie pas de mots.* » (1) Qu'on ne nous paie pas avec un « même ».

Bertrand RENOUVIN

(1) François Marcot in « **Dictionnaire historique de la Résistance** », article « Monarchistes », pages 899-900, coll. Bouquins, Éd. Robert Laffont, 04/2006, 1248 pages, prix public : 32 €.

SOMMAIRE

P1 : Cible : Espagne - P2 : Panthéon : Hollande devant l'Histoire - P3 : Tarnac : Les « malpenseurs » - P3 : Écho des blogs : La valse des étiquettes - P4 : Finance : Banque Asiatique d'investissement sur les infrastructures - P5 : États-Unis - Europe : Renouer avec Poutine - P5 : Brèves : Italie, Brésil, Afrique du Sud, Serbie, Irlande - P6-7 : Société : Problématiques pénitentiaires - P8 : Voyage : Les gens de notre pays - P9 : Idées : La question religieuse aujourd'hui - P10 : Qatar : Muezzin, Rafale et diplomatie orientale - P11 : Mercredis de la NAR - Seconde liste de souscripteurs - Communiqué du 29 mai de B. Renouvin - P12 : Édito par Bertrand Renouvin : Dix années de déni

Les « malpenseurs »

Terrorisme fertile en feuil-
letons politiques, la
Corrèze vient d'ajou-
ter un épisode à celui des
« terroristes » de Tarnac.

Sous le glorieux ministère de Michèle Alliot-Marie, un raid lancé sur ce village des Monédières avait permis l'arrestation du « meneur » Julien Coupat et de sa compagne Yildune Lévy. Les poursuites judiciaires avaient révélé que la procédure suivie par nos policiers était digne des exploits du Sapeur Camembert : l'un des plus fins limiers était notamment parvenu à signer des constats supposant sa présence en deux lieux à la même heure... Les prévenus, enfin relâchés sans être pour autant relaxés, ont mené depuis lors la vie paisible d'un phalanstère rural épris d'écologie, et le bon sens voulait que leur affaire se perde entre les bruyères.

Mais c'était sans compter avec la vigilance républicaine des socialistes héritiers du dossier. Bernard Cazeneuve et Christiane Taubira, grisés par le vote de la loi patriotique sur le Renseignement, l'ont dès le lendemain illustrée en faisant renvoyer nos jeunes ermites en correctionnelle.

L'« entreprise terroriste » n'étant pas avérée, il était difficile de fonder le motif « association de malfaiteurs » qui sert de prétexte - à moins que « malfaiteurs » s'entende au sens orwellien de « malpenseurs » - et dans ce cas vraiment, oui, les gens de Tarnac méritent la répression de Big Brother.

Cette raison suffirait pour éveiller notre intérêt ; mais nous suivons depuis le début leur aventure qui, paradoxalement, présente avec la nôtre des affinités... politiques. Dans leur désinsertion, ils campent dans une marginalité (nous revendiquons la nôtre comme « centrale » !), semblable à nous par la permanente inquiétude historique où elle nous fait vivre, le dédain des consensus et liens partisans d'opportunité, et la lucidité - qui nous dicte des attitudes différentes.

À reprendre le livret dont Coupat et ses amis assument anonymement la paternité, *L'insurrection qui vient*, puis le récent *A nos amis*, lisons le résumé d'Alberto Toscano (1) : « *L'insurrection est venue et elle a été vaincue. Et pourtant elle persiste à venir. Mais l'ordre des priorités est modifié, la poésie d'un avenir imminent faisant place, pour l'essentiel, à la prose du passé récent. Nous avons été vaincus. Mais nous sommes partout. La stabilité est morte. Le capitalisme est en désintégration. Il se reproduit pourtant - comme catastrophe permanente.* »

La sensibilité de cette tradition révolutionnaire en désespérance mais toujours militante est révélatrice de l'actuelle situation : un sismographe dont le système d'abrutissement dominant pourchasse la dissidence au lieu de s'en instruire, et signe ainsi son échec.

Luc de GOUSTINE

(1) <https://www.google.fr/search?q=Alberto+Toscano+revue+p%C3%A9riodique&ei=NbNdVcCF08L5yg02hoGoDA>

La valse des étiquettes

La justice a tranché : l'UMP a le droit de s'appeler désormais « Les Républicains » et le vote massif des adhérents de la formation sarkozyste a entériné le changement de nom. À quelque chose malheur est bon. On lit d'excellents articles sur la République et la manipulation orwellienne des mots suscite une réaction salutaire. Orwell ? Bien entendu ! On ne définit pas le mot qui signifie le contraire de ce que vous êtes : les oligarques décident de se proclamer républicains alors que l'oligarchie est l'exact contraire de la République. De même, certains au Front national voudraient faire oublier le nationalisme de ce parti en l'appelant « Les Patriotes ». Serions-nous assez bêtes pour croire que la valse des étiquettes politiques est un changement de fond ?

Fermons la télé et ouvrons les livres, s'exclame Éric Guéguen dans un article de Causeur (1) : « *La res publica*, nous dit le Gaffiot, est l'administration des affaires communes, la forme du gouvernement, le souci de ce que l'on a en partage, collectivement. Peuvent se draper dans l'idée de république aussi bien la démocratie que l'aristocratie ou la monarchie. Y sont contraires les tyrans et les oligarques. Consubstantiel au concept de république, l'attachement au bien commun, d'après Aristote, est ce qui distingue un régime droit d'un régime dévoyé. Le commun, lui, détermine par définition ce qui ressortit à la communauté et, de manière implicite, ce qui en est exclu et n'a pas vocation à en faire partie. C'est en quelque sorte un médium entre l'individu livré à lui-même et l'universel inabordable. Et pour garantir la

permanence du commun, il est une chose à ne jamais perdre de vue, une chose sans laquelle, véritablement, on ne peut être appelé « républicain ». Quelle est-elle ? La souveraineté. » Tout est dit, en quelques lignes à graver dans le marbre.

La gauche se croit républicaine mais deux historiens, Jean-Claude Pacitto et Philippe Jourdan, (2) font remonter les « socialistes » actuels à Thermidor : « *La nouveauté que les thermidoriens vont léguer à la gauche contemporaine réside dans leur très forte capacité à habiller le cynisme et un amour inconsidéré du pouvoir pour le pouvoir des oripeaux du progressisme. Si l'on ne saurait exonérer les thermidoriens d'un minimum de convictions, ce qui les caractérise avant tout c'est une passion pour le pouvoir et de tout ce qu'il permet. Dans cette perspective, les nombreux dirigeants du PS qui sont issus de l'extrême gauche ne sont pas sans rappeler tous ces ex-conventionnels adeptes de la Terreur qui sauront très bien se reconvertir après le 9 thermidor et entamer, pour beaucoup d'entre-eux, des carrières très fructueuses (à tous les points de vue), on pense ici à Fouché.* »

Contre la manipulation des mots et la police des idées, Natacha Polony a eu la bonne idée de lancer le 29 mai, jour de la victoire du Non, le **Comité Orwell** qui se présente comme « un collectif de journalistes pour la défense du pluralisme des idées et de la souveraineté populaire. » À suivre !

Jacques BLANGY

(1) <http://www.causeur.fr/ump-les-republicains-nicolas-sarkozy-33011.html>

(2) <http://www.lemonde.fr/idees/article/2015/04/10/la-gauche-actuelle-est-thermidorienne-et-cynique>

Banque asiatique d'investissement sur les infrastructures

Le secrétariat de la Banque asiatique d'investissement sur les infrastructures (AIIB) (1) a annoncé que la rédaction des statuts était terminée et qu'elle devrait être opérationnelle d'ici 2016.

Pourquoi créer une nouvelle institution alors que le Fonds monétaire international, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale existent déjà ? Tous ces instruments sont dirigés et orientés par leurs fondateurs : les États-Unis et le Japon refusent de laisser la place à de nouveaux acteurs économiques qui pourraient remettre en cause leurs pouvoirs. Ainsi, même si la Chine est en passe de devenir la première puissance économique mondiale, les républicains du Congrès des États-Unis sont opposés à toute réforme du FMI qui pourrait contribuer à donner une voix plus importante à la Chine au sein de cette organisation.

« Pour soutenir le processus d'interconnexion et d'intégration au développement économique de la région, la Chine a proposé d'établir l'AIIB et de fournir un soutien financier au développement d'infrastructures dans les pays en développement de la région » affirmait le président Xi Jinping lors d'un de ses déplacements en Indonésie.

Il ne fait aucun doute que l'AIIB sera très utile à l'ensemble de la région mais c'est, avant tout, une véritable opportunité pour la Chine. Sous ses ambitions « généreuses et solidaires », Beijing (Pékin) souhaite orienter les capitaux chinois vers la construction d'infrastructures dans des pays asiatiques en développement qui auraient des difficultés à accepter des financements directement chinois pour des raisons politiques. Les grandes banques chinoises comme China Development Bank ont aussi de leur côté investi dans les infrastructures étrangères mais le contexte géopolitique les oblige à se limiter à l'Amérique Latine ou à l'Afrique. La Chine est en conflit avec certains pays de la région comme l'Inde ou les Philip-

pines sur des questions territoriales importantes. Ces États ne veulent pas commercer directement avec la Chine mais ils peuvent faire affaire par le truchement d'une organisation comme l'AIIB. Cette structure sera d'ailleurs un moyen de contrer les limites de la croissance chinoise. En finançant la construction d'industries polluantes dans les pays d'Asie centrale et en développant des emplois qui permettront d'enrichir des peuples, souvent, très pauvres, ils créent de nouvelles opportunités. L'un des éléments essentiels du « plan » chinois est de délocaliser les surcapacités chinoises qui concernent principalement la sidérur-



gie et la cimenterie. De nouveaux chantiers et de nouveaux marchés permettront de créer un relai de croissance. Ce n'est pas dans l'industrie lourde que réside l'avenir d'une puissance économique mais dans l'innovation, la technologie et les produits à forte valeur ajoutée. En restant l'initiateur et le principal investisseur de l'AIIB, l'État chinois assure du travail à ses entreprises. Par ailleurs, la Chine garde un autre avantage certains sur tous les autres investisseurs.

Les pays européens, le Royaume-Uni en tête, n'ont pas tardé avant de prendre part à l'aventure malgré les cris d'orfraie poussés par Washington. Tous savent que les entreprises des États membres de l'AIIB seront prioritaires sur les grands chantiers qu'elle mènera. Même le Canada pense s'associer au projet. C'est une manière de relancer la machine économique occidentale qui s'essouffle faute d'opportunité. La principale réserve que pouvaient opposer les pays européens, États de droit, concernait le respect des normes juridiques internationales. Et sur cette question, la Chine s'est d'ores et déjà engagée à respecter les règles inter-

nationales de droit du travail et les accords portant sur le respect de l'environnement.

Que sait-on des statuts ? Il semble que Beijing a décidé de se démarquer des organisations préexistantes. Les États-Unis ont un droit de veto sur les décisions formulées par la Banque Mondiale et par le FMI alors que techniquement ils ne détiennent pas plus de 20 % des votes. La Chine, de son côté, avait pour ambition première d'accorder un capital initial de 100 milliards de dollars et de fixer sa participation à 50 % de cette somme. Toutefois, malgré ce poids financier, elle affirme qu'un pays seul ne pourra pas imposer sa volonté aux autres et que les statuts s'assureront de cela. Ainsi, la Russie et l'Iran voient enfin se dessiner un avenir en dehors des négociations avec les Américains et donc une possibilité de s'extirper de l'embargo dans lequel ils sont pris au piège. Beijing a également promis des échanges fluides et une administration réduite à son plus simple appareil.

De manière plus concrète, on sait déjà que les premiers chantiers ont pour but d'établir une nouvelle route de la soie qui relierait directement, par la terre, Chine et Europe ainsi qu'une liaison maritime qui connecterait le Moyen-Orient à l'Asie du Sud-Est et à l'Europe.

Il sera intéressant de suivre le cours du yuan qui veut s'imposer à la place du dollar comme monnaie de référence dans les mois qui viendront. C'est loin d'être évident mais dans un contexte économique incertain, Beijing a certainement une carte à jouer. En effet, qu'est-ce qui empêche la Chine de proposer un nouveau fonds d'aide aux pays en difficulté alors qu'elle dispose d'une réserve 3,7 millions de dollars prête à l'emploi ? L'hégémonie américaine en souffrirait mais certains États comme la Grèce pourraient reprendre espoir si Beijing décidait d'imposer une politique moins austère que celle du FMI actuellement. Le yuan est déjà une monnaie que l'on ne peut ignorer, qu'il soit convertible ou pas, il est la monnaie la plus utilisée dans les échanges passant par la Chine et Hong Kong.

Certes la Chine doit faire encore beaucoup d'efforts pour devenir « fréquentable » aux yeux du grand public occidental mais une chose est sûre, elle a un véritable talent pour les affaires.

Yvonne RICHTHOFEN

(1) Au 15 avril 2015 la banque compte 57 États membres. Les États-Unis, Le Mexique et le Canada ont refusé d'y adhérer. L'Irlande, la Belgique et le Japon ne l'ont pas demandé ; la demande de Taiwan a été rejetée ainsi que la Corée du Nord (pas pour les mêmes motifs).

Renouer avec Poutine

A méricains et Européens cherchent à reprendre langue avec le président russe. Encore faut-il rendre compatibles leurs raisons et les siennes.

Les dirigeants des pays du monde se divisent en deux catégories: ceux qui ont le temps et ceux qui comptent en mois. Obama n'a plus que dix-huit mois devant lui: il ne peut se permettre de rater son rendez-vous avec Téhéran le 30 juin. L'année 2016 toute à la campagne qui doit désigner son successeur, il sera un « canard boiteux ». Il est donc en position défavorable face à des gens qui ont tout leur temps: les Ayatollahs de Téhéran, Poutine et Xi Jinping. Le jeu est inégal. Celui qui dispose de son temps a toujours l'avantage.

Dans ces conditions, pourquoi donc avoir perdu presque deux ans? Le G 20 de Saint-Petersbourg en septembre 2013 avait permis la première avancée sur la crise syrienne avec l'accord russo-américain sur le démantèlement des armes chimiques d'el-Assad. Le 22 mai 2015, le secrétaire d'État américain John Kerry est venu faire amende honorable à Sotchi où devait se tenir en juin 2014 le G 8, replié à Bruxelles par les sept occidentaux pour cause de Crimée. Le G 7 doit se retrouver en Bavière les 7 et 8 juin prochains toujours sans son huitième membre. Le pauvre petit soldat Kerry - candidat démocrate malheureux mais honorable contre un second mandat de George Bush et qui assez bon francophone passe pour francophile - fut accueilli avec d'autant plus de chaleur par son sempiternel homologue Lavroff et le président Poutine chacun pendant quatre heures d'horloge! Obama a ainsi confirmé qu'il

n'avait plus désormais qu'un seul but quasi obsessionnel qui doit décider de sa place dans l'Histoire: l'accord avec Téhéran. Pour l'obtenir il a besoin de Moscou. Des cinq autres partenaires aussi, et Fabius sait faire monter les enchères - il est dans son droit. Mais d'abord Washington a besoin de Moscou parce que c'est à la Russie que l'Iran doit remettre son stock d'uranium enrichi et c'est Moscou qui doit livrer en échange les substances atomiques nécessaires au développement de l'énergie pacifique. Aussi parce que Moscou détient aussi une des clefs de la guerre syrienne. Car quoique chacun le nie, l'accord avec l'Iran ne saurait rester que nucléaire. Il aura des conséquences à travers tout le Moyen-Orient, qu'il réussisse ou qu'il échoue.

Au-delà des apparences, Washington et Moscou œuvrent en parallèle dans la région. L'émigration russe influente au sein de la droite israélienne oblige la diplomatie russe à pratiquer une forme de grand écart avec Téhéran et Ramallah (Palestiniens). N'appréciant guère les Saoudiens surtout quand ils manipulent les cours du pétrole d'une manière qui handicape l'économie russe plus que tout système de sanction, la Russie ne dispose pas de solutions alternatives à Damas dans le monde arabe. Al-Sissi ne sera jamais pour elle ce que Nasser avait représenté pour l'URSS. A l'ONU, Moscou a juré qu'on ne l'y reprendrait plus après le détournement de la résolution libyenne sur Benghazi en 2011. L'Union européenne espère toutefois encore son soutien dans la lutte contre les passeurs d'immigrants à partir des ports libyens. Le Premier ministre italien s'était spécialement rendu rencontrer Poutine en mars dernier. Les Européens ont délibérément mis une sourdine à leur partenariat oriental

lors du dernier sommet de Riga les 23-24 mai. Ce n'est pas au moment où Kerry revenait de Sotchi que Bruxelles allait accélérer! Un peu de cohérence sur ce dossier entre Américains et Européens et au sein des Européens eux-mêmes ne pouvait pas faire de mal.

Avant de se prêter à un rapprochement, Moscou voudra pousser son avantage. Le secrétariat de l'Otan dit craindre une offensive sur le front est-ukrainien pour l'été. Objectivement, tout joueur d'échecs serait en situation pour aller au moins à dame. En position de force, l'excellent joueur qu'est Poutine a le loisir, s'il le souhaite, de marquer des points en Ukraine - acculée à faire défaut sur sa dette et donc de provoquer des réactions de la part des créanciers occidentaux, agacés tout autant par le refus de Kiev de voter les textes constitutionnels requis par l'accord de Minsk II. Quoi qu'il se passe dans les semaines qui viennent dans l'Est ukrainien, c'est la situation au Proche et au Moyen-Orient qui l'emportera sur toute autre considération. Faire l'impasse sur l'Ukraine s'il le faut: Kerry n'a pas pu être aussi direct (quoique...) mais Poutine a pu comprendre ce qu'il voulait des intentions d'Obama.

Réintroduire la Russie de Poutine, dotée par lui d'une politique indépendante, dans la réalité du concert européen et au G 8 n'est pas au-dessus des moyens des divers intervenants. Des accords-cadres en mer Noire et en Arctique, les deux frontières sur lesquelles la Russie post-91 peut encore développer ses énormes potentiels, ne sont pas hors de portée. Bloquée par la Chine en Asie centrale et en Extrême-Orient, la Russie peut encore jouer sa part au Moyen-Orient. Un accord implicite constituerait le tournant dont Américains, Européens et Russes ont besoin pour retrouver le sens de la « Maison Commune ».

Yves LA MARCK

Brèves

Italie

Le 5 mai: Le mouvement monarchiste Granducale annonce son soutien au candidat de la liste régionaliste Passion de la Toscane. Le mouvement pro-Habsbourg, qui milite pour la restauration du Grand-duché de Toscane, n'a pas dépassé les 2 % de voix aux dernières élections régionales de 2010.

Brésil

Le 13 mai: La famille impériale des Orléans-Bragance, toutes branches confondues, et leurs partisans respectifs ont fêté le 127^e anniversaire de la signature de la loi d'Or (Lei Áurea) qui a aboli l'esclavage

dans l'Empire. Une loi qui précipitera la chute de la monarchie un an après la signature de la loi.

Afrique du Sud

Le 15 mai: Couronnement du nouveau souverain des Xhosas, le roi **Zwelonke Sigcawu** qui avait accédé au trône en 2006 mais n'avait été reconnu par le gouvernement fédéral que quatre ans plus tard suite à une longue crise de succession.

Serbie

Le 21 mai: Des milliers de Serbes ont marché à travers Belgrade derrière la **famille royale de Serbie** et le clergé ortho-

doxe en la présence de plusieurs membres du gouvernement afin de célébrer l'Ascension et de rendre hommage aux Serbes tombés durant la Première Guerre mondiale.

Irlande,

Le 20-22 mai: Visite du prince héritier de la couronne britannique, **Charles de Galles**, dans la partie indépendante de l'île. Après avoir rencontré le leader du Sinn Féin, Gerry Adams, dont la branche armée, l'IRA provisoire, avait assassiné en 1979 son oncle **Lord Mountbatten**, il s'est recueilli sur le lieu de la tragédie.

Frédéric de NATAL

Problématiques pénitentiaires

Directeur de prison et syndicaliste, Jean-Michel Dejenne a bien voulu nous exposer quelques-unes des problématiques pénitentiaires dans la France d'aujourd'hui.

Royaliste : Peut-on lier l'histoire de la prison à celle de la société française ?

Jean-Michel Dejenne : Manifestation d'un certain progressisme dans l'histoire pénale du monde et notamment de la France, la prison telle qu'on la connaît aujourd'hui est fille de la Révolution française disait Georges Clemenceau. Sous l'Ancien Régime, elle sert à attendre la peine avec des modalités d'enfermement très différentes, quasiment de nature privée. Avec la Révolution, la prison devient la peine en elle-même. Les châtiments corporels sont abolis, puis la peine de mort en 1981. Le système va se développer et se rationaliser lentement avec des à-coups.

La Libération marque un regain d'intérêt pour la prison, un certain nombre de résistants ayant vécu l'épreuve de la captivité. Le terme « prisonnier », sacralisé par la Résistance est remplacé par le terme « détenu ». Les bagnes, colonies agricoles pénitentiaires et colonies pour enfants sont fermés. Un magistrat démocrate-chrétien, Paul Amor, nommé directeur de l'administration pénitentiaire à la Libération, met en place une réforme qui fait de l'amendement du condamné l'axe principal de la politique pénitentiaire. On met l'accent sur la réinsertion qui cohabite avec l'objectif de la garde. Mais la priorité est à la Reconstruction et la question de la prison retrouve vite un certain anonymat politique et médiatique. La création en 1958 du juge de l'application des peines (JAP) et de la se-

mi-liberté, banalise cependant l'idée neuve d'une mesure alternative à l'incarcération, mais qui ne se développera que plus tard. Il faudra en effet attendre la loi de 1987 pour mettre sur un même plan les objectifs de garde et de réinsertion.

Royaliste : Et la période gaulliste ?

Jean-Michel Dejenne : Les années 60 sont difficiles pour les prisons. L'incarcération de prisonniers dits politiques après les guerres coloniales fait remonter des tensions. Des évasions sont la source de scandales politiques. Le Général ne voulait pas entendre parler des prisons, qu'il qualifiait de « poubelles de l'État ». Il réduisait la mission pénitentiaire à l'empêchement de l'évasion. Cette période très pesante d'un point de vue sécuritaire a marqué la pénitentiaire jusqu'au milieu des années 70.

Royaliste : La période suivant mai 68 marque-t-elle un tournant ?

Jean-Michel Dejenne : À ce moment, les luttes sociétales, libérales et libertaires, atteignent les prisons où arrivent des militants maoïstes ou trotskistes. La prison devient un objet politique, avec des mutineries et des révoltes. Michel Foucault publie *Surveiller et punir* en 1975.

Le pouvoir politique reprend pourtant la main. En 1972, René Pleven adoucit certains éléments du régime de détention. Mais c'est surtout Valéry Giscard d'Estaing qui aborde la question de manière libérale.

Élu président, il fait scandale en serrant la main de détenus. Il nomme Hélène Dorlhac, médecin du travail et démocrate-chrétienne, secrétaire d'État à la Condition pénitentiaire. Elle a pour mission de réformer les prisons pour rendre le temps de l'incarcération plus digne car l'aptitude à la réinsertion en découle et parce que la prison est une institution de la République. Dans la mise en œuvre de cette politique libérale et humanitaire, Madame Dorlhac va rencontrer l'opposition de son ministre de tutelle, le Garde des Sceaux Jean Lecanuet et surtout celle du Premier ministre Jacques Chirac. Malgré ces difficultés et les éternelles accusations de laxisme, la vague réformatrice lancée à cette époque ne s'arrêtera plus. Depuis 1972, on n'a jamais repris le moindre droit accordé aux détenus. Mais l'apparition de la crise économique suscite d'autres priorités et il faudra attendre 1981,

avec la nomination de Robert Badinter pour remettre les prisons au premier plan des préoccupations et voir une deuxième vague de réformes centrées sur les droits des personnes détenues.



Fresnes, le couloir

Royaliste : Que représente l'administration pénitentiaire aujourd'hui ?

Jean-Michel Dejenne : Administration de l'État, définie comme un service public depuis la loi de 1987, l'administration pénitentiaire est une direction du ministère de la Justice, avec un budget de trois milliards d'euros. Elle compte 36 000 fonctionnaires, y compris les surveillants (le terme gardien a disparu des textes il y a un siècle !). 190 prisons réparties dans tous les départements, à l'exception du Gers, contiennent 58 000 places que se partagent 66 000 détenus. Il y a aussi 180 000 personnes faisant l'objet d'un contrôle et d'un suivi par 300 antennes en milieu ouvert. Les trois quarts des personnes suivies par la pénitentiaire sont donc libres. Depuis 1993, l'ensemble des personnels sont formés dans une école unique à Agen.

Royaliste : Y a-t-il aussi un type unique de prison ?

Jean-Michel Dejenne : Il faut distinguer les maisons d'arrêt des établissements pour peine.

Les maisons d'arrêt sont les plus médiatisées : ce sont celles où les détenus couchent sur des matelas par terre, celles qui explosent. Elles accueillent des personnes en attente de jugement, ainsi que des détenus qui doivent encore purger des peines inférieures à deux ans. On sait quand on y entre mais pas quand on en sort. Certains y séjournent jusqu'à six ou sept ans. Le régime de la maison d'arrêt est le plus difficile. Tout le monde y est mélangé, quel que soit le type d'infraction commis, des personnes peu dangereuses et des personnes très dangereuses. Des précautions sont prises par les personnels pour éviter violences, évasions, contaminations, mais le résultat relève du miracle. Malgré la surpopulation, nous devons y recevoir toutes les personnes que les juges nous envoient. C'est un peu la plaie du système pénitentiaire français. Il est difficile d'y faire un travail de fond.

Royaliste : Et les établissements pour peine ?

Jean-Michel Dejenne : Ils reçoivent les condamnés devant purger une peine supérieure à deux ans. Les détenus sont toujours seuls dans leur cellule. Ces établissements qui ne connaissent pas de surpopulation se divisent en deux catégories.

Les maisons centrales sont destinées aux détenus les plus dangereux, en termes d'agression ou d'évasion. Créés par Hélène Dorlhac en 1975, **les centres de détention** sont eux orientés vers la réinsertion, avec des personnes au profil moins dangereux. Les portes sont ouvertes le matin. Les détenus se déplacent seuls vers leurs différentes activités et ont la clé de leur cellule qu'ils regagnent pour déjeuner et le soir. Il y a des cuisines collectives permettant de préparer des repas avec les ingrédients achetés à la cantine, préférés à la « gamelle » fournie par l'administration. Ce régime libéral, mais contrôlé, vise à donner plus d'autonomie aux gens et à les préparer à leur sortie.

Royaliste : On a beaucoup parlé des Quartiers de haute sécurité ?

Jean-Michel Dejenne : Ils ont aussi été créés en 1975 sous le vocable de Quartiers de Sécurité Renforcée. Rendus célèbres

par des détenus comme Roger Knobelspiess ou Jacques Mesrine, ils ont focalisé les luttes carcérales et politiques jusqu'à la campagne de 1981. Ils ont été « le prix du libéralisme », pour mieux faire accepter la création des centres de détention. Le régime y était très dur, mais ils concernaient un faible nombre de détenus. En 1981, ils ont été remplacés par des quartiers d'isolement où un détenu ne peut pas voir d'autre détenus, mais peut avoir des visites, a droit à la promenade, à la télévision et peut « cantiner ». Pour la sécurité des prisons, il y a aussi le quartier disciplinaire, le « mitard ». Aujourd'hui un détenu ne peut y rester plus de 20 jours (contre 40 autrefois) et le régime a été nettement assoupli par la loi pénitentiaire de 2009. La violence en prison est une réalité. Il y a deux ans les personnels pénitentiaires ont subi 4 000 agressions et il y a encore plus de violences entre détenus.

Royaliste : À vous entendre, la prison évoluerait de manière positive ?

Jean-Michel Dejenne : L'institution pénitentiaire est une de celles qui a le plus évolué depuis 40 ans. Les personnels ont changé. Loin de l'image du maton aviné, le surveillant a souvent une formation bac + 2. Les détenus ont de nombreux droits : à la correspondance, au téléphone, à l'information (presse, radio, télé), à la liberté de culte. Ils bénéficient de parloirs sans séparation et même d'unités de visite familiale parfaitement aménagées où ils peuvent rester jusqu'à 48 heures. L'informatisation est partout, les détenus bénéficiant même de bornes de commandes. La population carcérale elle-même a changé. La détention provisoire a baissé, passant de 40 % des détenus il y a dix ans à 26 % aujourd'hui. 1 % des détenus sont des mineurs, 3 % des femmes. Plus de la moitié des condamnés le sont pour des faits de violence. La moitié d'entre eux présentent d'ailleurs des troubles du comportement, de la perception et de la compréhension. Ils viennent souvent de catégories sociales très touchées par la crise économique profonde qui dure depuis 40 ans. De plus, depuis 1994, les critères permettant l'incarcération ont changé. Il suffit que le discernement soit altéré, et non plus seulement aboli au moment des faits pour être condamné à la prison, ce qui a provoqué un afflux de détenus. Sous la double influence de la psychiatrie ouverte et des restrictions budgétaires en psychiatrie, des gens se retrouvent donc par défaut en prison. Il y a aussi les membres de mafias étrangères.



Jean-Michel Dejenne

Nous devons donc composer avec ces publics différents mais difficiles.

L'administration pénitentiaire est très contrôlée et même parfois condamnée par les tribunaux administratifs ou le Conseil de l'Europe.

Depuis la loi Taubira de 2014, l'objectif est la prévention de la récidive, la garde et la réinsertion n'étant plus que des étapes intermédiaires pour atteindre cet objectif.

Royaliste : Quelles solutions à cette surpopulation carcérale ?

Jean-Michel Dejenne : La loi Dati de 2009 avait prévu un encellulement individuel de plein droit à partir de novembre 2014. Peu de temps avant l'échéance on a fait mine de découvrir que l'objectif était inatteignable sauf à construire 10 000 places supplémentaires ou à libérer d'un coup 10 000 détenus. Le moratoire a donc été prolongé de deux ans. Précisons que la surpopulation est due à un accroissement de la durée des peines et non du nombre des condamnations.

Royaliste : Les radicaux islamistes font-ils l'objet de mesures spécifiques ?

Jean-Michel Dejenne : Aucun État ne sait actuellement comment traiter la question. Il ne faut pas se limiter à un seul mode de gestion. Mais leur radicalisation n'est souvent qu'un mode de légitimation de leurs pulsions délinquantes. Il faut trouver le moyen de faire tomber le masque, par un contenu très individualisé, avec des éducateurs, des psychologues, des sociologues.

**Propos recueillis
par Laurent LAGADEC**

Les gens de notre pays

Sociologue et journaliste de la catégorie voyageuse, Philippe Meyer s'est promené dans la France dont on ne parle pas ou qui est réduite à l'état de cliché. (1) Au fil de ses rencontres on y découvre des permanences qui, quoi qu'on en dise, ne font pas obstacle au mouvement.

Libraire sur la place de la cathédrale, à Tulle, Pierre Landry affirme qu'« un journaliste, c'est quelqu'un qui ne reste qu'un jour. » Philippe Meyer échappe à la définition : c'est un homme qui prend son temps et qui fait même semblant de le perdre en allant dans des endroits impossibles et improbables comme on dit à Paris. **Impossibles** parce que ce sont des « coins » éloignés des lignes du TGV et des autoroutes. Comptez cinq bonnes heures pour aller en train à Tulle et six ou sept pour rejoindre le Carladez - je ne parle même pas de l'île de Groix. **Improbables** parce qu'on se dit, dans le TGV Paris-Marseille, dans l'Airbus pour Rome ou dans ce maudit RER B, que les communes perdues de l'Ardèche appartiennent déjà à un imaginaire national destiné à sombrer tôt ou tard l'oubli.

Erreur ! La France qui est au-delà de la « France périphérique », la France loin-de-tout est toujours la France, étrangère aux fictions politico-littéraires : ni le « pays réel » maurassien, triste farce du folklore réactionnaire, ni la « France moisie » de Philippe Sollers, rengaine du cosmopolitisme de bazar. À Groix, où les conserveries ont fermé, où il ne reste plus que cinq bateaux de pêche, le recteur est assisté d'un prêtre congolais et les nouveaux venus s'approprient l'île autant qu'il s'y intègrent et l'animent. À Vic-Fezensac, dans cette Gascogne où l'on dit toujours « putain », même à Laurent Fabius, les aficionados ont su préserver la corrida de la pipolisation et les arènes accueillent fin juillet des orchestres réputés de musique afro-cubaine et de musique latine grâce à six cents bénévoles.

C'est à Épinal qu'on trouve, chez Gérard, au café de l'Abattoir, « la perfection de la tête de veau », selon Philippe Meyer qui appartient à l'aimable confrérie des vitel-

locaputophiles. (2) On y apprend que les Anglais avaient pris l'habitude de servir ce plat à chaque anniversaire de la décapitation de Charles I^{er} ; cette coutume militante fut reprise par de farouches jacobins pour célébrer le 21 janvier 1793, ce qui pourrait expliquer la vitellocaputophobie de certains royalistes... Mais c'est aussi à Épinal que deux jeunes gens imaginatifs fabriquent des vélos à assistance électrique (VAE) et que **Moustache**, leur entreprise, se développe sans cesser d'innover. Paris ne serait pas Paris sans des natifs de Laguiolle : Marcellin Cazes - la brasserie Lipp - et les frères Costes qui possèdent maints cafés très courus. La bonne ville de

demander d'enseigner à d'autres femmes leur métier : « son initiative rencontra un assez grand concours de bonnes volontés pour que, quatre ans plus tard, la manufacture de tapis de Lodève quitte le giron du ministère de l'Intérieur [pour être rattachée au Mobilier national, donc au ministère de la Culture]. Parmi les cent un lissiers (ou liciers) [...] on compte donc nombre de Djemaa, de Fatima, d'Habiba, de Mimouna, d'Aïcha, de Meriem et de Zohra pour une quinzaine de Marianne, d'Odile ou de (rares) Benoît. »

Les gens de Philippe Meyer ne sont pas les « vrais gens » évoqués dans les dîners-en-ville et la France n'est pas le « terrain » où l'on s'en va communiquer le temps d'une campagne électorale. Notre pays n'est pas dans le récit binaire de BFM TV : Paris-Banlieue, Moderne-Ringard, Mondialisation-Terroir. Il n'a pas perdu la mémoire, il est pétri d'histoire locale, il aime conserver et innover, s'étriper, si l'on ose dire, sur la tête de veau car le plaisir de la conservation à table reste l'un des plus prisés.

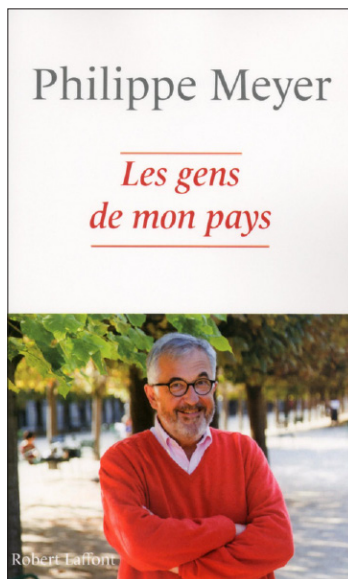
Bien entendu, les gens de notre pays s'appellent aussi François Hollande et Marine Le Pen mais ils sont pour une fois en arrière-plan, de même que les grandes questions déterminantes qui portent sur la désindustrialisation, le Front national, les subventions agricoles, l'écologie...

Il ne s'agit pas de célébrer un ensemble de réalités contre un autre mais de comprendre grâce au livre de Philippe Meyer comment se développe la dialectique de l'unité et de la diversité. Car le divers résiste à l'uniformisation qu'on disait inéluctable tandis que l'unité nationale continue d'être discrètement éprouvée - et l'histoire de France n'est certainement pas oubliée par le peuple français. Comme toujours, l'opposition du Moderne et de l'Archaïque est trompeuse : les permanences et les innovations sont à penser ensemble dans leur dialectique. Les grands bouleversements se déroulent pour le meilleur ou pour le pire sur un socle stable, sur de modestes permanences et de justes mesures. Pour révolutionner les hautes sphères et changer ce qui doit l'être, il faut être certain qu'on mange de la tête de veau à Épinal et que les femmes de Lodève continuent à assurer le prestige de la Manufacture des Gobelins.

Yves LANDEVENEC

(1) Philippe Meyer — « **Les gens de mon pays** », Robert Laffont, 11/2014, 252 pages, prix public : 19,50 €.

(2) Amateurs de tête de veau.



Lens tente d'oublier son passé minier avec le Louvre-Lens dans une région ranimée par le « tourisme mémoriel » tant il y a de Français, de Marocains, d'Indochinois, de Canadiens tombés en Artois.

Et Lodève ! Rien de plus traditionnel que la manufacture des Gobelins, dont la savonnerie de Lodève est un des ateliers. Or c'est dans l'Hérault que furent créés deux des « hameaux de forestage » pour des harkis réfugiés d'Algérie et mis à la disposition de l'Office national des forêts. Octave Vitalis, un rapatrié d'Algérie, naguère chef d'un atelier de tapis à Tlemcen, s'était installé dans l'arrondissement de Lodève. Ayant reconnu quelques anciennes licieres parmi les femmes de harkis, raconte Philippe Meyer, il eut la bonne idée de leur

La question religieuse aujourd'hui

La question religieuse est, aujourd'hui, omniprésente, ne serait-ce que sous le biais de la laïcité. Cette dernière, constamment sollicitée, est censée résoudre toutes les difficultés inhérentes au pluralisme religieux, grâce à la neutralité de l'État et à la prépondérance de la loi civile. Mais l'une et l'autre ne sauraient suffire à l'administration de la cité qui réclame le contact direct et souvent la négociation avec les différentes confessions ou familles intellectuelles. Cela suppose une connaissance précise des interlocuteurs. Il y a donc tout avantage à avoir place Beauvau, mais aussi à Matignon et à l'Élysée de bons spécialistes des questions religieuses, afin d'éviter les bévues et les confusions. La première erreur consiste souvent dans l'amalgame qui fait entrer dans un même moule tout ce qui s'apparente au religieux. Ainsi parle-t-on fréquemment d'une loi religieuse qui s'opposerait à la loi civile, sans considérer qu'il y a parfois des abîmes entre les diverses acceptions d'une telle dénomination. Il est vrai que le plus souvent on se refuse à dire qu'il est avant tout question de l'islam, et que c'est par commodité que l'on généralise, ne serait-ce que pour éviter le reproche infamant d'islamophobie. C'est un subterfuge qui ne saurait tromper longtemps et qui pourrait à la longue s'avérer dangereux.

C'est pourquoi je conseillerais à ceux qui sont en charge de ce genre de problèmes de lire au plus vite le dernier ouvrage d'Alain Besançon. Ils y recevront d'abord une leçon de rigueur et de discernement. L'auteur, catholique déclaré, n'est pas pour autant dépourvu de sens critique à l'égard de sa propre Église : « *Aux porches des cathédrales, la synagogue est représentée par une femme ayant un bandeau sur les yeux. On verra que l'Église s'est souvent mise sur les yeux le même bandeau, ou un autre.* » Et ce bandeau concerne notamment les relations que le catholicisme entretient avec les autres religions, singulièrement le judaïsme et l'islam. Comment les politiques échapperaient-ils aux défauts de perception qui sont entretenus par les religieux eux-mêmes, alors que ceux-ci se préoccupent, surtout depuis Vatican II, de favoriser le dialogue œcuménique ou plus largement interreligieux.

Alain Besançon prend en défaut certaines déclarations, qui se veulent marquées par la bienveillance. Ainsi réfute-t-il le contenu du mot monothéisme, utilisé pour caractériser ce qu'il y a de commun entre la foi des juifs, celle des musulmans et celle des chrétiens.

D'abord, il existe des monothéismes païens, et l'historien des idées d'associer la théologie musulmane à certains aspects de ce paganisme : « *Allah ressemble à l'Être de Parménide (il est plein, il n'a pas de creux, ce que signifierait Samad, un des noms de Dieu). Il ressemble à l'Un de Plotin par son éloignement radical. Entre son unicité, qui est son principal attribut et l'unicité du Dieu des autres monothéismes, il y a une différence d'accentuation, mais peut-être pas de nature.* »

D'évidence, ce type de jugement s'expose à la confrontation et à la polémique. Mais il a le mérite d'inviter à l'intelligence des textes et des traditions ainsi qu'à la probité intellectuelle. La courtoisie n'excuse pas tout et ne justifie sûrement pas les équivoques entretenues qui distillent un brouillard, finalement néfaste à tous. L'équivoque la plus grave consiste à mettre à équidistance du christianisme le judaïsme et l'islam, comme si l'un et l'autre se référaient à une univoque descendance abrahamique.



Mais l'Abraham du Coran n'est pas vraiment celui de la Bible. Pas plus d'ailleurs que le Jésus et la Vierge Marie honorés par les musulmans ne correspondent aux personnes de l'Évangile. Le Jésus coranique ne se charge-t-il pas de démentir la foi chrétienne dans ses articles principaux ? D'ailleurs, il n'est pas mort sur la croix, un sosie lui a été substitué.

Son analyse amène Alain Besançon à questionner la fameuse déclaration de *Nostra Aetate* de Vatican II. Autant, il reconnaît le bien-fondé de ce qui est dit sur le judaïsme et qui aboutit à une reconsidération générale de la Tradition chrétienne, très anti-judaïque, autant il conteste une approche de l'islam, qui par volonté de rapprochement pacifique aboutit à masquer des différences et des oppositions, à la fois structurelles et historiques. On objectera sans doute qu'à insister sur ce qui divise, c'est l'islamophobie que l'on attisera. Mais la fraternité peut-elle durablement se fonder sur des malentendus ? N'a-t-on pas avantage à aborder directement les différences dogmatiques, afin de désigner franchement l'enjeu des controverses ? Le théologien de métier qu'était le pape Benoît XVI avait signifié qu'il n'était plus possible d'envisager le débat entre chrétiens et musulmans sur le même mode que l'œcuménisme avec les orthodoxes et les protestants ou même que la relation avec les juifs qui s'enracine dans une commune tradition biblique. Nous ne nous situons pas dans le même registre épistémologique.

On opposera sans nul doute à Alain Besançon sa bienveillance à l'égard du judaïsme qui contraste avec son acribie à l'égard de l'islam, mais ce ne serait pas tenir compte des remarques qu'il adresse à la communauté juive à propos de la religion de la Shoah qui s'est constituée ces dernières décennies et qui n'est pas sans dommages à l'égard de l'intégrité de la religion juive, qui s'en trouve « parasitée ». Il ne s'agit évidemment pas de minorer de quelque façon le caractère tout à fait spécifique de l'extermination entreprise par Hitler et les nazis. Ce que Besançon interroge c'est le sacré négatif qui résulte d'un culte mémoriel exclusif et qui consiste dans une contemplation douloureuse et un deuil perpétuel devant l'absolu du mal, de la mort et du néant. Or, telle n'est pas l'identité d'un peuple qui s'est formé à partir d'une alliance divine bravant tous les exils et les horreurs de l'histoire, fut-ce l'horreur de la Shoah.

Gérard LECLERC

Alain Besançon — « **Problèmes religieux contemporains** », Éd. de Fallois, 05/2015, 280 pages, prix public : 22 €.

Alain Besançon aborde d'autres thématiques très différentes dans son essai. Nous avons distingué celle qui se rapporte plus directement au débat public actuel, sans méconnaître l'intérêt d'autres réflexions qui touchent à l'histoire totale du christianisme et à des conflits historiques, dont nous sommes toujours les héritiers.

Muezzin, Rafale et diplomatie orientale

La chaleur est palpable, matérielle. Le sable est partout, dans l'air, les narinaires, les cheveux et les yeux et, à l'horizon, trace une mince bande jaune foncée.

Chaleur et poussière

Dès l'aéroport, il colore de beige doré l'air, les habitations à un étage, petites forteresses presque sans fenêtres pour protéger leurs habitants du soleil. L'arrivée à Doha, Qatar, est, malgré les tours de West Bay que l'on entrevoit, toute emplie du désert et de la vie qu'on y mène, menée par le rythme de la lune et du soleil, des étoiles, du vent et de la mer. Le muezzin pondère la vie quotidienne de ses mélodies répétitives, basses et envoûtantes. Si rien ne stimule vraiment l'œil, rien ne l'agresse non plus, l'harmonie visuelle règne et s'oppose violemment à une France souvent défigurée. Ici, l'opulence est offerte, sans souci de véritables clients. Le musée d'art islamique, construit sur pilotis, déploie son architecture majestueuse et, à travers les arcades, on aperçoit, grâce à la découpe de la côte, les tours, prouesses architecturales, de la ville moderne, centre des affaires. Les hommes déambulent vêtus de dishdasha et de chèches blancs immaculés qui se meuvent élégamment au gré du vent et qu'ils nouent de diverses façons au sommet de leur tête. Les femmes portent des abaya de couleur foncée souvent richement brodées et portées comme un accessoire de mode.

Contraste et contradictions

Mais... il n'y a pas mieux qu'un voile intégral noir pour faire ressortir un sac de luxe

de marque européenne... Le conservatisme des mœurs demeure, les femmes vivent des vies parallèles aux hommes. Pourtant, les jeunes femmes, désœuvrées et plutôt maussades, passent leur temps à pianoter sur leur smartphone et à regarder des romances indiennes à la télévision. La Qatar Foundation (15 milliards de dollars) est dirigée par une femme non voilée mais seulement enturbannée, la très belle Cheikha Mozah, mère de l'actuel émir. La vie économique connaît une spectaculaire vitalité. Ce petit émirat ultra riche de gaz et de pétrole qui abritait il y a trente ans une vie nomade ne compte pas de pauvres. Pourtant, les Qataris ne s'abîment pas dans le travail, l'activité économique est gérée par les expatriés, anglosaxons en majorité, et les fourmis sous-payées des chantiers de construction pléthoriques sont sri lankaises, indiennes, pakistanaïses.

La France s'enorgueillit de la vente de 24 Dassault Rafale, les contreparties économiques sont floues autant que les modalités de la cession d'espace aérien français à Qatar Airways. La si paisible petite péninsule, coincée entre les émirats et l'Arabie saoudite, dont les plus-values immobilières en France sont exemptées d'impôts, a également raflé ces dernières années rien moins que des fleurons du secteur du luxe français : le Royal Monceau, le Hyatt Porte Maillot, le Carlton et le Martinez de Cannes, un monument historique : l'hôtel Lambert

de Paris, le siège du Figaro (Dassault...), le Printemps (discrètement, via une société luxembourgeoise composée de capitaux qatari), le PSG, la chaîne BeIN Sport avec des droits de diffusion de la ligue 1 à la barbe de Canal+. La péninsule détient aussi des parts dans Total, LVMH, le groupe Lagardère, Vinci et Véolia et a racheté la marque de maroquinerie Le Tanneur vantée comme un fleuron tricolore à l'étranger.



Le réseau audiovisuel qatari Al Jazeera, lancé en 1996 par l'émir Hamad ben Khalifa Al Thani, est une arme de conviction massive. Premier réseau médiatique du monde arabe, ses journalistes ont des nationalités très diverses. Tel était son but, casser la mainmise de l'information nationale et particulièrement celle des Saoudiens. En 2001, Hosni Moubarak en visite dans ses modestes locaux aurait dit : « *C'est donc de cette boîte d'allumettes que vient tout ce vacarme ? !* »

Est-ce pour se donner une légitimité dans le Golfe et au Moyen-Orient que le Qatar sunnite est soupçonné de financer les différents réseaux Al-Qaïda ? Il est difficile de répondre à cette question comme il est difficile de prouver l'implication du Qatar dans ces financements même si les experts ne doutent pas de ses liens avec les réseaux

terroristes. Un numéro d'équilibriste des alliances puisque le petit État est tout aussi proche des États-Unis qui eux-mêmes, par des capillarités complexes, financent les organisations terroristes qu'ils combattent... Le Qatar a été particulièrement actif dans la révolution libyenne, autant par l'arme médiatique, Al Jazeera, que par les armes réelles (en finançant plusieurs katibas - brigades de combattants révolutionnaires - dont celle d'Abdelhakim Belhadj, ancien moudjahidine et combattant d'Al-Qaïda en Irak). En juin 2013 les talibans ont officiellement ouvert un bureau politique de l'émirat islamique d'Afghanistan à Doha au sein duquel des négociations entre « talibans modérés » et Américains y sont menées... En principe allié des Américains mais cherchant à être l'ami de tout le monde, l'émir est en pointe sur des grands dossiers arabes d'envergure internationale : Libye, Palestine, Afghanistan, Syrie. La bien singulière position du Qatar le positionne à l'avancée de la diplomatie arabe.

N'oublions pas qu'en 2014, l'État islamique en Irak et au Levant a détruit en partie la frontière de sable qui sépare l'Irak de la Syrie. C'est la première fois que les accords Sykes-Picot qui ont permis aux Français et aux Anglais, sur le démantèlement de l'Empire ottoman, de s'accaparer les frontières du Moyen-Orient, ainsi que ses ressources pétrolières, sont remis en question et que la configuration confessionnelle et tribale prend le dessus. Dans ce contexte, les minorités religieuses ont de plus en plus de mal à trouver leur place. Les relations séculaires de l'Occident avec le monde musulman sont donc en plein bouleversement et se jouent aujourd'hui également autant dans la région que sur son propre sol.

Kristine MASSA

Actualités de la Nouvelle Action Royaliste



Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain.

Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'Abonné des Mercredis annuelle (12 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences.

Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 10 juin : Fondateur et directeur de la rédaction de la revue « Guerres et Histoire », **Jean LOPEZ** a publié une série d'ouvrages magistraux sur les opérations et les grandes batailles qui se sont déroulées sur le front germano-soviétique : Stalingrad, Koursk, Berlin, et nous l'avions reçu pour la biographie qu'il avait consacrée au maréchal Joukov.

Pour le 70^e anniversaire de la Victoire, Jean Lopez nous présentera **Les cent derniers jours d'Hitler** : la vie quotidienne du Führer et des dignitaires nazis, les actes de gouvernement et les décisions du commandement militaire face à l'Armée rouge qui entoure puis conquiert dans Berlin. Le refus de capituler, la résistance acharnée de la Wehrmacht, les campagnes de bombardements des Alliés, posent des questions politiques, idéologiques et stratégiques qui éclairent les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'apocalypse finale.

Mercredi 17 juin : Le projet de réforme du collège a provoqué un violent débat sur le contenu de programmes d'histoire lourdement affectés par des thèmes portant sur la colonisation, l'esclavage, l'islam... Il y a confrontation entre l'histoire, qui crée un lien collectif, et la mémoire qui est un travail spécifique portant sur une communauté, un groupe, une famille, un individu.

La réduction de l'enseignement de l'histoire nationale au profit de diverses mémoires expose à maints conflits et fragmentation. Peut-on espérer une conciliation des deux démarches ? **Bertrand RENOUVIN** présentera une des réponses possible à partir de l'expérience de la Nouvelle Action royaliste : **Les royalistes entre histoire et mémoire**, tel sera le thème exposé puis soumis au débat.

Seconde liste des souscripteurs de 2015

Jean-Claude Bergeron 10 €, Jean-Pierre Dauvillier 20 €, Renaud Rumin 35 €, Bernard Thibault 50 €, Marielle Zographos 100 €, Didier Le Roué 15 €, Robert Gesnot 50 €, Étienne Parizé 20 €, Jean-Marie Tissier 30 €, Bernard Sonck 100 €, Philippe Delorme 140 €, Bernard Barbiche 40 €, Paul Balta 40 €, Arnaud Chaballier 22 €, Daniel Stulz 100 €, Laurent Wetzel 20 €, Jacques Berbineau 150 €, Robert Descimon 50 €, Guy Lerès 200 €, François Denoël 50 €, Alain Jouffroy 30 €, Maurice Asta-Richard 20 €, Jacques Lambalais 12 €, David Arnaud 100 €, Anicet Le Pors 100 €, Jacques Nikonoff 50 €, Claude Anglade 150 €, Claude Ferrand-Blazer 100 €, Samuel Bon 20 €, André Gallière 50 €, Philippe Prébet 100 €, Joël Térueil 44 €, Michel Debray 50 €, Michel Roth 50 €, André de Crux 22 €, Jacques de Poulpique 50 €, Paul Thibaud 50 €, Isabelle Houdart 150 €, Jacqueline de Roux 20 €, Gérard Bellebeau 30 €, Albert Forget 20 €, Jacques Leflaive 50 €, Lucien Jaume 50 €, Maurice Sarazin 20 €, Yves Lacoste 50 €, Marcel Conche 100 €, Antoine Barrière 200 €, Arlette Roudil-Guichard 100 €, Andrée Néry-Routa 50 €, Philippe Favre 100 €, Francis Mellé 20 €.

Montant de cette liste : 3.200 €

Total de la première liste : 981 €

Total depuis le 1^{er} janvier 2015 : 4.181 €

Communiqué du 29 mai 2015

Conseiller de Paris, M. Alexandre Vesperini diffuse sur Twitter un article annonçant l'inauguration d'une place Jacques et Mireille Renouvin dans le VI^e arrondissement de Paris. Prévenu par un ami, je n'ai reçu pas reçu de lettre m'informant de cette décision.

L'article diffusé sur Twitter est trompeur : il n'y a pas eu de « résistance royaliste » mais des royalistes dans la Résistance ; mon père était royaliste, ma mère ne l'était pas. Si je suis finalement invité à assister à l'inauguration de cette place, c'est en tant que fils de Jacques et de Mireille Renouvin, et non en tant que royaliste, que je serai présent.

Bertrand RENOUVIN

Communiquer avec la NAR

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

() trois mois (20 €) - () six mois (30 €) - () un an (50 €) - () un an soutien (120 €)

() abonnement annuel en PDF (40 €) - () abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Royaliste, 38 rue Sibuet - boîte n° 13 - 75012 Paris

royaliste
BIMENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

Rédaction-administration

38, rue Sibuet - Boîte n° 13
75012 Paris

Dir. publication : Y. Aumont

Com. paritaire :

05 14 - G 84 801

ISSN 0151-5772

Dix années de déni

Le 29 mai 2005, le peuple français rejetait le prétendu « Traité constitutionnel ». Dès le 17 juin de la même année, le Conseil européen amorçait la procédure du déni qui allait aboutir au traité de Lisbonne signé en 2007 puis ratifié sans consultation populaire.

Le déni de 2005 est central dans la transformation de notre République - organisée selon les principes d'une monarchie élective, démocratique et parlementaire - en une gouvernance oligarchique.

Ce déni vient après l'adoption en septembre 2000 d'un quinquennat qui assure la rotation rapide des équipes ministérielles sous la direction d'un « président de la République » agissant comme chef de gouvernement.

Ce déni vient après le passage à l'euro qui abandonne la politique monétaire à des organes extérieurs, hors de tout contrôle démocratique.

Ce déni précède et annonce les textes par lesquels la gouvernance oligarchique se soumet à des obligations économiques et financières qui constituent des abandons de souveraineté : *six pack*, *two pack*, « semestre européen », traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) de 2012.

Ces textes opaques ont été explicités et dénoncés à de multiples reprises mais rien ne vaut l'examen des procédés mis en œuvre. La Grèce fut le laboratoire dans lequel on expérimenta les thérapies extrêmes concoctées à Berlin, Francfort, Bruxelles et Washington et les ravages économiques et sociaux qu'elles provoquèrent s'observent, à des degrés divers, dans toute l'Europe du Sud. Les effets de ces traitements de choc s'ajoutent aux conséquences, toujours négatives, de la globalisation financière et du libre-échange. Un état de violence généralisée s'est créé.

À chaque étape du processus entamé en 2000, les chefs de la droite et de la gauche ont fait cause commune. Jacques Chirac et Lionel Jospin pour le quinquennat et l'euro. Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac et François Hollande pour le « Traité constitutionnel ». Les dirigeants de l'UMP et du Parti socialiste lors de la ratification du traité de Lisbonne et du TSCG de 2012, sous les applaudissements du Patronat et

des banques. Telle est bien la définition de l'oligarchie : peu d'hommes exercent le pouvoir à leur profit et pour le service d'intérêts privés.



La négation du référendum de 2005 est cruciale car l'adoption ultérieure du Traité de Lisbonne et du TSCG signifie que l'exercice de la réalité du pouvoir se fait dans l'abandon de la souveraineté.

Le passage de la République à l'oligarchie - du gouvernement en vue du bien commun à la gestion des intérêts privés - coïncide avec l'abandon de la monnaie qui est par définition un acte du pouvoir souverain, avec l'abandon de notre souveraineté nationale dans les domaines essentiels, avec la négation de la souveraineté populaire qui est au principe de la démocratie. Or la volonté des Français et des Néerlandais exprimée au suffrage universel en 2005 n'a pas été respectée et nous constatons aujourd'hui que le gouvernement allemand, la Banque centrale européenne et la Commission européenne essaient de contraindre le gouvernement grec, légitime et légal, à renoncer à l'ensemble de son programme. Ceci au nom de structures « européennes » qui sont étrangères à la République, faute d'État susceptible de mettre en œuvre son principe, et qui sont contraires à la démocratie puisque le principe de séparation des pouvoirs est violé en tous points du dispositif établi par les traités.

La réflexion selon les concepts de la philosophie politique, l'analyse juridique et la simple observation des événements politiques conduisent à la même conclusion : il existe un lien essentiel entre la République, la souveraineté de la nation définie comme collectivité historique et juridique, et la souveraineté populaire. Si ce lien se défait, la sécurité nationale, la justice sociale et les libertés publiques, la prospérité collective et le bien être individuel sont menacés. La question du régime politique - monarchie élective ou royale, régime d'Assemblée... - perd tout sens quand la souveraineté est anéantie.

Tel n'est pas le cas. En France, la souveraineté est délaissée, abandonnée, mais elle peut être ressaisie dans toutes ses exigences selon la Déclaration de 1789, le Préambule de 1958 et la Constitution de 1958. Ce sont les conditions politiques de ce ressaisissement qui ne sont pas réunies.

Bertrand RENOUVIN